
OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 19 / 13

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

PORTANT APPROBATION DU CALENDRIER DES JOURS FERIES ET CHÔMES 2019

Le mardi 16 Juillet 2019 à 09h00, le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle de la Commission Permanente de la CTG, sous la présidence de Mme Hélène SIRDER, par délégation du Président du Conseil d'Administration M. Rodolphe ALEXANDRE empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des offices de l'eau et de leurs missions ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique statuant le 23 Avril 2019 ;

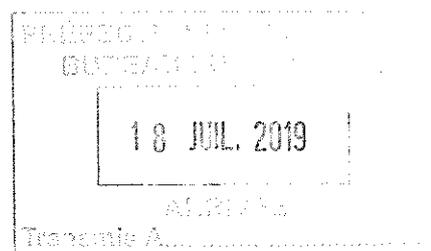
Vu les propositions de la Directrice par intérim de l'Office de l'Eau de Guyane ;

Vu le rapport du Président ;

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement, à l'unanimité.

DECIDE

Article 1 – D'approuver le calendrier des jours fériés et chômés pour l'année 2019 comme suit :



CALENDRIER	JOURS FERIES ET CHOMES	JOURS CHOMES D'USAGE LOCAL
Jour de l'an	Mardi 1er Janvier 2019	
Lundi Gras Mardi Gras Mercredi des Cendres		Lundi 4 Mars 2019 Mardi 5 Mars 2019 Mercredi 6 Mars 2019
Vendredi Saint		Vendredi 19 Avril 2019
Lundi de Pâques	Lundi 22 Avril 2019	
Fête du Travail	Mercredi 1er Mai 2019	
Armistice 1945	Mercredi 8 Mai 2019	
Jeudi de l'Ascension	Jeudi 30 Mai 2019	
Fête de l'Abolition de l'Esclavage	Lundi 10 Juin 2019	
Lundi de Pentecôte	Lundi 10 Juin 2019	
Fête Nationale	Dimanche 14 Juillet 2019	
Journée des Peuples Autochtones		Vendredi 9 Août 2019
Assomption	Jeudi 15 Août 2019	
Toussaint	Vendredi 1er Novembre 2019	
Armistice 1918	Lundi 11 Novembre 2019	
Noël	Mercredi 25 Décembre 2019	
Jour de l'an	Mercredi 1er Janvier 2020	
Fête communale de Cayenne	Une journée d'autorisation d'absence est accordée le 15 octobre 2019, si un arrêté est pris par le Maire de Cayenne	

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'Administration en séance du mardi 16 juillet 2019.

Pour le Président
Par délégation

PRÉFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
OFFICE DE L'EAU
18 JUIL. 2019
Mélène SIRDER

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 19 / 14

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

**PORTANT APPROBATION DE L'AUGMENTATION DES DROITS DES AGENTS AUX JOURS
ARTT**

Le mardi 16 juillet 2019 à 09h00, le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle de la Commission Permanente de la CTG, sous la présidence de Mme Hélène SIRDER, par délégation du Président du Conseil d'Administration M. Rodolphe ALEXANDRE empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des offices de l'eau et de leurs missions ;

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique statuant 23 Avril 2019 ;

Vu les propositions de la Directrice par intérim de l'Office de l'Eau de Guyane ;

Vu le rapport du Président de la CTG ;

Le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement, à l'unanimité.

DECIDE

Article 1 – D'approuver l'augmentation des droits des agents à des jours ARTT comme suit :

DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	37 heures
NOMBRE DE JOURS ARTT	12 jours
TEMPS PARTIEL A 90 %	10,8 jours
TEMPS PARTIEL A 80 %	9,6 jours
TEMPS PARTIEL A 70 %	8,4 jours
TEMPS PARTIEL A 60 %	7,2 jours
TEMPS PARTIEL A 50 %	6 jours

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'Administration en séance du mardi 16 juillet 2019.



Pour le Président
Par délégation



Hélène SIRDER